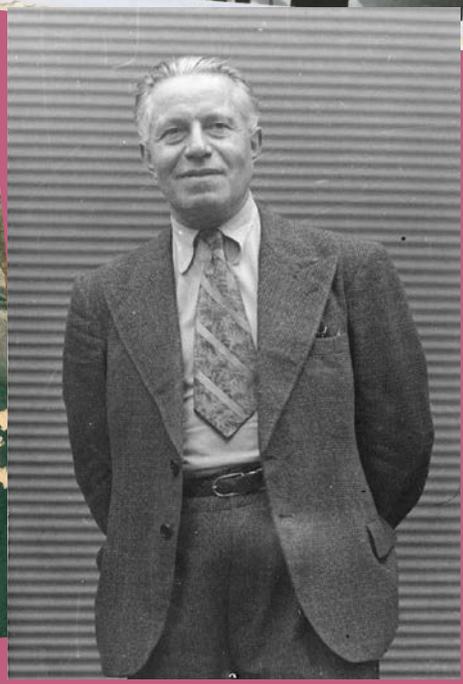
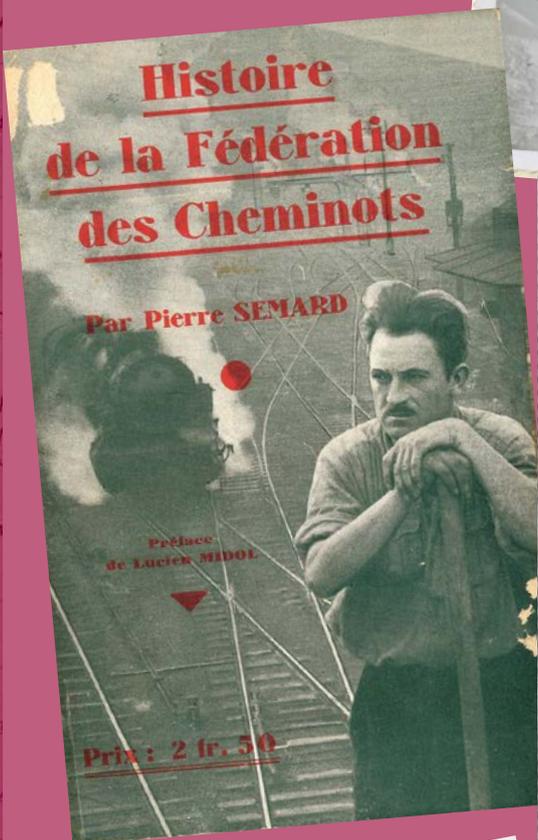
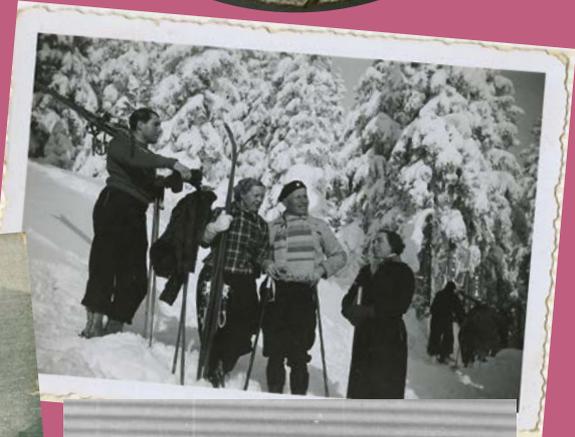
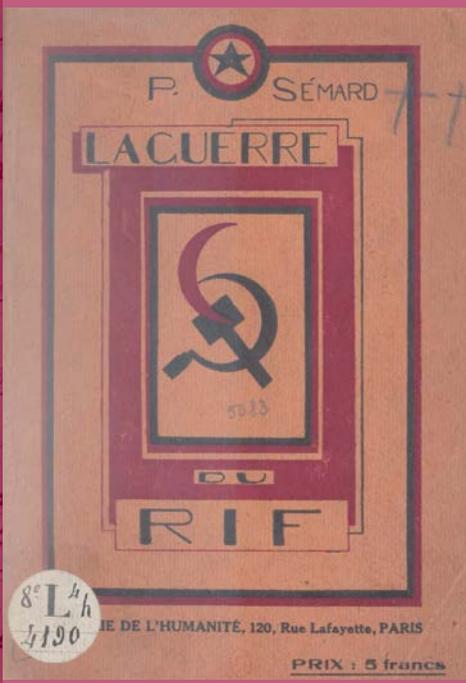


# LES CAHIERS DE L'INSTITUT

de la Direction.  
les bienfaits de le  
ment les C. qui vas  
leurs tarifs sous pro  
20,000  
un fait, que dans  
toute entente, il faut  
seraient rendus au  
logues de la C. G. P.  
deux et signaler  
syndicats ce qui de  
de l'organisation

bonne lecture des romans  
qui sont ratifiés et  
après avoir adopté  
nous sommes réunis à  
le dimanche 27 oct. 1914  
et Logans et Abama, sur  
reuve locale approuvent l'ex  
la suppression du travail au  
aires, la semaine anglaise  
vie chue de 63%. pour tou  
en outre a mené toute ce  
ut analogue a celui de l'Etat

Supplément au n° 75  
1<sup>er</sup> trimestre 2022



STIMONS  
LE  
M  
O  
U  
V  
E  
M  
E  
N  
T

**Avant-propos :** Christiane Roulet

page 3

**Pierre Semard :**

page 4

- Issu d'une famille cheminote modeste...  
*M. Samson ; Ch. Roulet*
- Son action politique et les rapports du syndicat au politique  
*Ch. Joncret ; C. Marache*
- L'internationalisme et la paix  
*P. Chamaret*
- Le dirigeant syndical, son parcours, ses travaux...  
*P. Delanoue ; T. Roy*
- La période 1939/1942 ; son arrestation  
*J. Moineau*
- Une personnalité singulière... une inlassable curiosité intellectuelle  
*J.-P. Bonnet ; M. Peytavin*

page 5

page 12

page 14

page 15

page 18

page 19

**Poème/Chanson :**

*St Pierre Semard d'Allain Leprest et Gérard Pierron (extrait).*

page 24

*Les textes insérés sont des inédits, écrits par Pierre Semard en prison.*

**Rédaction :** Ihs Cgt Cheminots

**Coordination :** Christiane Roulet

**Conception et Impression :** Rivet Presse Edition - Limoges

IHS CGT des cheminots 263, rue de Paris – Case 546 – 93515 Montreuil Cedex – Tél : 01 55 82 84 40

Ihs@cheminotcgt.fr – www.Ihs.cheminotcgt

Les cahiers de l'Institut – ISSN : 2101-37211



Avant  
Propos

À l'occasion de l'année 2022 qui sera jalonnée d'hommages divers à Pierre Semard assassiné il y a 80 ans, l'Ihs innove en publiant un supplément au cahier n° 75.

Il s'agit d'une initiative parmi d'autres qui émane d'un travail commun entre le secrétariat fédéral et le bureau de l'institut. Cette publication répond au souci de parfaire les connaissances des militants de nos structures, l'ensemble de nos adhérents, sur le parcours de Pierre Semard, son empreinte sur la Fédération Cgt des cheminots, ses évolutions et positionnements sur maints sujets.

Le 7 mars, date anniversaire de son exécution par les nazis, a été l'occasion cette année d'un rassemblement au cimetière du Père Lachaise qui a réuni plus de 300 cheminots ainsi que d'une centaine d'initiatives diverses partout en France.

L'exposition « Pierre Semard », que nous avons actualisée et que les structures syndicales peuvent commander, rencontre un beau succès et va être mise en ligne sur notre site, avec l'édition, pour y accéder, d'un QR code que vous trouverez en bas de cette page.

Les textes qui suivent ont fait l'objet d'une rédaction scrupuleuse avec le souci d'être au plus près de la vérité historique, conscients aussi de la nécessité de poursuivre nos recherches et investigations, à la fois sur un dirigeant qui a marqué le mouvement syndical et politique de son temps et sur les traces disséminées dans les archives.

Autant dire que nous n'en avons pas fini avec cette histoire, notre histoire.

Christiane Roulet



## Issu d'une famille cheminote modeste, assoiffé de connaissances et autodidacte

**Pierre Semard**, un nom qui est certainement l'un des plus familiers parmi les cheminots, mais aussi au-delà dans la population tant le nombre de cités, de places, de rues, d'avenues ou de boulevards portant son nom est important dans notre pays. Pourtant, la personne de Pierre Semard, ainsi que son rôle comme dirigeant syndical et politique, sont peu ou mal connus.

Issu d'une famille bourguignonne modeste, Pierre Semard est né le 15 février 1887 à Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire), où il n'y a pas de chemin de fer, la gare la plus proche était à l'époque Verdun-sur-le-Doubs (aujourd'hui c'est Châlons-sur-Saône ou Beaune distantes de 22 à 25 km). Son père, François Semard qui était un bon vivant, regrettait l'Algérie où, comme militaire, il avait passé sa jeunesse et gardé des attaches. Sa mère, née Anne-Marie Colzel, était autoritaire et plutôt revêche. Cultivateurs lors de la naissance de Pierre, ils sont recrutés par le réseau PLM (Paris-Lyon-Marseille), François comme cantonnier et Anne-Marie comme garde-barrières et travaillent d'abord à St Usage (canton de Saint-Jean-de-Losne en Côte d'Or), avant de rejoindre Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) où naît d'abord, le 16 octobre 1891, Jeanne Marguerite, la sœur de Pierre (elle décède avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans), puis le 8 novembre 1898, Raymond, le frère de Pierre.



Pierre Semard enfant. Archives familiales.

C'est donc à Villeneuve-sur-Yonne, en Bourgogne, que Pierre Semard passe son enfance et y accomplit sa scolarité. C'est là qu'il prend goût à la lecture. En effet, Il raconte dans « Premier amour », un écrit de 1940 à la prison de Bourges, comment, au cours des longues veillées d'hiver, une voisine, institutrice, faisait la lecture à son petit groupe d'adolescents : des lectures choisies parmi les meilleurs auteurs qu'ils écoutaient tous, petits et grands en silence. Mais aussi, comment il avait pris goût au recueil de poésies de Baudelaire qui se conclut par un premier baiser à son amie Elise qu'il chérissait alors...

Après, l'obtention de son certificat d'études en 1900 à l'âge de 13 ans, et malgré de bonnes dispositions pour l'étude, il ne va pas plus loin dans sa scolarité et commence à travailler. Il ne trouve que des "petits boulots" chez de nombreux employeurs. Devant l'absence d'emploi à sa convenance dans l'Yonne, en 1902 à 15 ans, il décide de se rendre à Paris pour l'apprentissage du métier de charcutier où il est pris en charge par son employeur pendant 15 mois et se retrouve sans doute corvéable à merci.

Après cette formation dont on ignore s'il a obtenu un certificat de qualification professionnelle, Pierre exerce plusieurs métiers : vendeur de journaux, débardeur aux Halles... Comme à chaque changement d'emploi, son certificat de départ est visé par un commissaire de police, on sait donc qu'à Paris, il a connu 6 employeurs. Ce parcours dans la capitale, qui ne lui a permis ni de s'installer, ni d'obtenir un travail stable, se termine le 11 juillet 1906 par un retour à Villeneuve-sur-Yonne où il retrouve la vie campagnarde dont il gardait la nostalgie. Entre-temps, il a pris sa première carte syndicale à la fédération Cgt de l'Alimentation.

Ce retour est de toute évidence mal vécu, et il n'est pas certain que l'ambiance familiale ait permis un accueil favorable. Pierre écrira plus tard avoir rompu avec sa famille pour désaccord d'idées, sauf avec son frère Raymond. Ses racines militantes n'ont donc pas d'attachement de ce côté-là.

Il travaille d'abord chez un notaire à Villeneuve comme garçon de courses (on disait « saute-ruisseau »), puis il part comme charcutier ou cuisinier à Charny et à Clamecy, descend en Haute-Saône et en Côte d'Or avant de rejoindre Valence dans la Drôme. Les longues heures de travail et l'absence de stabilité, l'amènent à devancer l'appel et à s'engager volontairement pour trois ans.

C'est ainsi qu'au 1<sup>er</sup> février 1907 il intègre l'armée dans l'artillerie à Epinal d'abord, puis à Valence dans la Drôme où il devient brigadier secrétaire à l'armement. Sa soif de connaissances, sa volonté de comprendre le monde, son souci de combler une scolarité trop courte, le conduisent

à mettre à profit ces trois années d'engagement militaire pour apprendre la comptabilité, pour lire, notamment les encyclopédistes. Il poursuivra par la suite avec Marx, Lénine et les écrivains socialistes français.



Pierre Semard militaire. Archives familiales.

Comme il est "un bon vivant" et aime la danse et le chant, il s'insère rapidement dans la société locale : danseur, il participe avec entrain aux fêtes et aux bals des dimanches. Sportif, il participe à des courses de vélo dont les prix augmentent sa solde et, selon son livret militaire, il est aussi un très bon nageur.

C'est au cours de sa résidence à Valence qu'il fait la connaissance de sa première femme. Le 29 décembre 1909, bien qu'encore militaire pour peu de temps, il épouse une jeune valentinoise, Louise Laurence Montagnon, fille d'un marchand de primeurs. Ils auront quatre enfants : Edouard né le 21 septembre 1910, Yvette, née le 13 mars 1912, une deuxième fille née en 1914 et qui décède très rapidement (elle ne figure pas sur les informations de sa fiche carrière), et enfin Raymonde née le 13 novembre 1918.

Marié et bientôt père de famille, son retour à la vie civile fin janvier 1910, lui impose de rechercher une stabilité d'emploi, c'est pourquoi dès le 7 mars 1910, il fait une demande d'embauche auprès de la compagnie PLM en s'appuyant sur la présence de son père dans la compagnie. En effet, les chemins de fer offrent une sécurité de l'emploi à défaut d'une bonne rémunération. En attendant d'être embauché, comme il avait fait un peu de comptabilité à l'armée, il rentre comme comptable dans deux commerces de vin.

Dix-sept mois après sa demande, le 1<sup>er</sup> avril 1911, Pierre Semard devient cheminot, comme son père et sa mère

à une époque où les Compagnies de chemin de fer cherchent à recruter des familles avec l'ambition de forger une "grande famille cheminote". En effet, il est embauché comme stagiaire à la compagnie PLM sur le site de Bagnols-sur-Cèze dans le Gard juste quelques mois avant le décès de son père François à 54 ans, le 3 décembre 1911 alors qu'il était encore en activité. Vu le faible montant de la pension perçue par sa mère, il est amené à l'aider financièrement.

Le 1<sup>er</sup> mai 1912, Pierre Semard est nommé sur place "homme d'équipe". Après avoir passé l'examen de "facteur", il est promu à Montélimar le 1<sup>er</sup> septembre de la même année ce qui témoigne d'une reconnaissance de ses qualités professionnelles. Mais, il doit attendre jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1913 pour être enfin muté à Valence où résident sa femme et ses enfants. Il entre au secrétariat du chef de gare qu'il quitte à la fin de l'année 1915, en raison de ses activités syndicales, pour être muté "chef de service à la formation des trains".

Dans ses carnets de prison, il se rappelle l'atmosphère à Valence, en 1914, où "la campagne chauvine a porté ses fruits". La Première Guerre mondiale et ses conséquences tant économiques que morales vont être déterminantes pour son engagement syndical. Certes, il ne part pas au front, son statut de cheminot fait qu'il est, comme beaucoup d'autres jeunes cheminots, mobilisé sur place, dans son emploi, et ce dans le cadre des "affectations spéciales" destinées à assurer les transports militaires et civils dont le pays a fortement besoin en cette période (seulement 26 000 sont mobilisés dans le service armé sur les 330 000 cheminots en 1914). Il faut noter que les Chemins de fer sont réquisitionnés et placés sous l'autorité du 4<sup>e</sup> bureau militaire d'août 1914 à février 1919.

Il adhère au syndicat des cheminots CGT de Valence au début 1916, rejoignant la minorité hostile à la politique d'Union sacrée. Mais les activités de cheminot qu'il occupe en gare de Valence le desservent et lui barrent un temps, l'accès aux responsabilités syndicales.

Il s'engage aussi au parti socialiste, section de Valence, après la conférence de Kienthal (Suisse) qui se tient du 14 au 30 avril 1916 et regroupe des dirigeants socialistes opposés à la guerre, dont Lénine et trois députés socialistes français qui refusent l'Union sacrée. Les autres délégués, français, dont ceux de la CGT, n'ont pas été autorisés à quitter le territoire national.

Réunis à la Bourse du Travail le 27 avril 1917, les cheminots de Valence élisent Pierre Semard comme secrétaire du syndicat et délégué au premier congrès de l'Union syndicale du PLM qui se tient à Avignon les 5 et 6 mai 1917. Il y intervient pour appuyer les revendications sur le temps de travail et les indemnités de cherté de la vie. Remarqué par Lucien Midol (Secrétaire de l'Union des syndicats du PLM), il ne peut accéder au conseil d'administration de l'Union, les responsables de son syndicat arguant de sa trop jeune expérience de syndiqué! En

vérité, occupant des fonctions de commandement, il est jugé trop lié au chef de gare ! Cependant il est élu membre de la commission de contrôle financier de l'Union. Ce n'est que partie remise puisqu'il accède au CA de l'Union lors du II<sup>e</sup> congrès qui se tient à Clermont-Ferrand en mai 1918...

Cependant, son engagement syndical devient vite intense et porte ses fruits tant chez les cheminots que dans la Drôme où il crée des syndicats dans de multiples entreprises. Il est premier responsable de l'Union Cgt Drôme-Ardèche. Cela ne plaît ni au patronat local, ni à la direction du PLM qui préfèrent le voir ailleurs et l'isoler ! La sanction est insidieuse, elle passe par le changement de son statut militaire : il est affecté à la 1<sup>re</sup> section des chemins de fer de campagne le 15 novembre 1918, et envoyé à la frontière belge. Et ce, en dépit de sa situation de famille : il est devenu père de 3 enfants, sa fille Raymonde étant née le 13 novembre 1918.

Peu de temps après, il est frappé par un deuil terrible, celui de son épouse Louise Laurence, qui décède de la grippe espagnole le 3 mars 1919. Il est rapatrié en urgence à Valence et démobilisé le 19 mars 1919. Il mesure alors la sympathie de ses camarades, seul avec trois enfants dont le dernier à tout juste 3 mois, et les autres 7 ans et presque 9 ans. C'est une camarade du syndicat, Juliette Contier, dont le père, chauffeur de route, est mort suite à un accident où il a eu les deux jambes coupées, qui prend en charge les trois enfants. Par la suite, il l'épousera le 16 juin 1920. Elle sera pour lui une compagne exemplaire qui, partageant les mêmes idées, l'accompagne dans ses combats et le soutient dans ses épreuves. Plus tard, interné à Bourges, il sera particulièrement affecté par son arrestation le 7 août 1941, alors qu'elle est agent de liaison dans la Résistance. Emprisonnée à Rennes avant d'être jugée le 5 janvier 1942, condamnée à 8 ans de travaux forcés elle sera déportée à Ravensbrück d'où elle ne reviendra que le 24 juin 1945. Il le sera à nouveau, au début de 1942, par l'arrestation de sa fille Yvette, résistante et

dont le compagnon, André Berthelot, sera fusillé par les Allemands au Mont-Valérien, le 26 février 1943.

Après le deuil de sa première épouse, il reprend son activité syndicale et devient responsable de la propagande sur le secteur Drôme – Ardèche. Il multiplie les réunions dans lesquelles il se révèle bon orateur même s'il préfère l'écrit. Il préconise notamment la mobilisation des salariés contre la vie chère et crée une ligue de défense et d'action contre les mercantis et les spéculateurs. L'impact de ses interventions est relevé par les notes policières qui signalent explicitement ses capacités. A la fin 1919, Pierre Semard est le dirigeant incontesté des cheminots du département de la Drôme, un dirigeant très critique vis-à-vis de la direction fédérale...

**Maurice Samson - Christiane Roulet**

*« Le spectacle de la route est devenu affligeant ; nous croisons des charrettes garées sur les bas-côtés, des gens couchés au-dessous dorment encore. On y voit entassés des meubles, de la literie, des cages de volailles. Tout cela paraît avoir été empilé là au hasard, au moment de fuir devant la tourmente... Nous devançons des camionnettes où sont entassés femmes et enfants, tous avec de pauvres figures fatiguées, défaits. Ceux-là viennent de Belgique et du nord de la France ! Nous croisons un camion rempli de hardes sur lesquelles des enfants dorment ; au milieu d'eux une femme allaite un tout petit bébé, nouveau-né peut-être, et la malheureuse pleure doucement... Ces pauvres gens ont encore tout perdu, biens et familles ; ils ont sauvé leur malheureuse vie ! »*

**« L'Exode » : récit du transfert de la prison de Fresne à celle de Bourges sur les routes de l'exode.**

## Son action politique et les rapports du syndical au politique

Dans la littérature militante, la référence à l'activité politique de Pierre Semard existe, mais sous un mode mineur. On le mentionne comme membre du bureau politique ou conseiller général, mais ses responsabilités effectives et son rôle proprement politique ne sont que rarement évoqués à telle enseigne que les militants qui s'intéressent à la vie de Pierre Semard et admirent cette personnalité puissent être surpris quand on leur explique qu'il fut en vérité le secrétaire général du PCF et qu'à bien des égards, il ne fut pas seulement le premier secrétaire général ouvrier, mais le premier secrétaire au sens du communisme du XX<sup>e</sup> siècle en France notamment. De fait, son ascension et son arrivée à ce poste correspondent à une évolution organisationnelle du communisme.

Entreprendre d'évoquer Pierre Semard comme secrétaire général se heurte en premier lieu à une indécision concernant les dates de cette fonction qu'il a assumée. Cette difficulté semble tout à fait paradoxale puisqu'il s'agit d'un personnage politique au cours de l'Histoire du XX<sup>e</sup> siècle. Cette imprécision n'est pas anecdotique car en fait, elle renvoie à sa nomination à ce poste et à la manière dont il s'en est trouvé privé. Aujourd'hui, où nous pouvons heureusement recourir aux archives, on constate qu'il est déjà secrétaire lors du 4<sup>e</sup> congrès en janvier 1925 sans qu'on puisse clairement identifier le processus de nomination. En fait, la consultation des archives de la direction du PCF, mais aussi celles de l'Internationale Communiste permet de localiser sa nomination en deux temps : tout d'abord à Moscou, devant l'exécutif de l'Internationale Communiste au début du mois de juillet 1924 puis quelques semaines après à Paris devant le Comité Directeur réuni pour statuer sur les propositions de réorganisation faites par l'Internationale Communiste.

On peut évidemment s'interroger aujourd'hui sur ce processus, mais il ne faut pas oublier que les partis communistes étaient présentés, surtout au lendemain de la mort de Lénine, comme les sections d'un vaste parti mondial qui avait bien sûr un droit de regard direct et précis sur la direction de chaque parti.

Vingt ans plus tard, après la mort de Pierre Semard, l'évocation par le parti de sa vie militante supposait une attention renforcée à la dimension nationale du parti, d'où l'omission de la participation russe à la nomination de Pierre Semard comme secrétaire général. Le rôle de Pierre Semard dans la constitution du PCF tel qu'on l'a connu est bien souvent ignoré.

Rattachée dans l'histoire du Parti à l'épisode des errements organisationnels et idéologiques son action en tant que secrétaire général à la fin des années 20 a été éclipsée par la période thorézienne qui lui a succédé. Si Semard

lui-même s'est, par la suite, fondu dans l'ombre du dirigeant d'un nouveau type qu'incarne Thorez, il aura néanmoins un rôle primordial dans la formation de l'identité du PCF (inscription du Parti dans le système politique républicain, relation avec le mouvement syndical, lien avec l'Internationale Communiste (IC) et prise en compte des spécificités françaises). Il fut ainsi celui qui définit en pratique les fonctions de secrétaire général. Celles-ci étaient en effet floues quand il accéda à ce poste en 1924.



Pierre Semard à la fin des années 1920. Archives familiales.

Jusqu'alors, et pour quelques temps encore, le parti fonctionnait sur le principe de la direction collective. Pierre Semard allait progressivement y imprimer une marque personnelle, se distinguant des autres dirigeants plus en vue alors (Treint, Girault, Souvarine...) et amenant ainsi la transition avec la génération Thorézienne. S'il fut intégré à la nouvelle direction, c'est d'abord en sa qualité de dirigeant syndical : l'objectif d'ouvriérisation du parti passant par le rapprochement avec la CGT-U. Il jouera alors un rôle capital dans l'établissement d'un lien organique entre les deux organisations.

De même, réticent à entrer dans les anciennes luttes de tendances, il correspondait à la mission de bolchevisation des organisations décidées par l'Internationale Communiste tout en étant capable par sa position de rassembleur d'assurer la stabilisation du PCF, encore miné par les discussions.

La bolchevisation entamée en 1924 et décidée par le Komintern vise à conformer les organisations communistes aux principes léninistes, notamment ceux du centralisme démocratique et du contrôle politique s'efforçant de le faire respecter.

De ce point de vue, l'Humanité, organe de presse du PCF, est bien entendu un enjeu essentiel. L'objectif est de renforcer le contrôle du Parti sur le journal. Il est donc décidé qu'un membre du bureau politique fasse partie du comité de rédaction afin d'évaluer les réformes nécessaires et de les impulser. Pierre Semard, alors secrétaire général du PCF, en est chargé en juillet 1925.

Deux points de vue contradictoires se confrontent : d'un côté, les partisans d'un contrôle strict du Parti et d'une discipline à laquelle les rédacteurs devraient être tenus, de l'autre, ceux qui soutiennent la liberté du journalisme, dans le respect des orientations du Parti. La première version correspond à un journal de militants, un journal de doctrine. La seconde vise un lectorat plus large et souhaite faire de l'Huma un journal de masse. Semard joue le rôle d'arbitre entre ces deux options difficilement conciliables et semble pencher pour la deuxième.

Une augmentation de la pagination est décidée en 1926, ce qui nécessite une invitation à l'accroissement du nombre de rédacteurs, et donc l'ouverture du journal à des non-communistes. Semard défendra cette ligne contre les critiques jusqu'à l'adoption de la tactique classe contre classe en 1928 qui, pour la résumer, consiste à refuser toute alliance avec la social-démocratie. Le secrétaire général, sans doute désireux d'éviter que ces critiques ne se reportent sur la direction du parti elle-même, se joint alors à ce concert. Ainsi, après avoir tenté de faire vivre l'héritage de Jean Jaurès, Semard finit par céder à la conception léniniste du rôle de la presse.



Pierre Semard à la fin des années 1920. Archives familiales.

Après cet intermède à la direction de l'Huma, Pierre Semard forge donc le poste de secrétaire général tel qu'on le connaîtra plus tard. Ce sont finalement ses positions contraires à la tactique « classe contre classe » tracée en 1928 qui aboutissent peu à peu à son éviction de son

poste, l'Internationale Communiste désirant le confier à quelqu'un capable d'incarner la nouvelle ligne.

Au début de l'année 1929, Pierre Semard était encore secrétaire général du PCF. En 1932, il n'exerçait plus dans le Parti qu'une fonction mineure, celle de membre du Secrétariat international. Pourtant, il n'avait jamais été l'objet de critiques de la part de l'Internationale Communiste.

Au-delà de sa pression, c'est la politique de gestion de la ligne idéologique et des cadres qui étaient chargés de la relayer qui apparaît. La tactique « classe contre classe » initiée par le Komintern en 1926 allait à l'encontre de la politique menée par le PC dirigé par Semard depuis 1926. Pour l'appliquer, l'IC promeut dans l'organisation française de nouveaux dirigeants jeunes et sans expérience extérieure au Parti.

La discipline de Semard vis-à-vis de l'Instance internationale, malgré ses doutes dans les excès de la nouvelle ligne, permit de négocier ce tournant face à la base, dont on pouvait attendre des réticences. Assurant par sa présence une sorte de continuité, Semard allait progressivement être mis à l'écart au profit de ceux qui incarnaient inévitablement la nouvelle tactique et qui l'avaient rejoint dans un secrétariat collectif.

Ce déclin graduel dans ses fonctions, non justifié à ses yeux, allié à sa fidélité constante à l'IC furent à l'origine d'une crise morale, qu'il exprima notamment en septembre 1931 au moment de l'affaire Barbé-Célor au cours de laquelle il fut inquiété. (Barbé et Célor étaient deux jeunes membres du bureau politique relevés de leurs responsabilités en 1931 parce qu'ils étaient accusés d'avoir constitué un "groupe" au sein de la direction et de développer une plateforme opposée à la politique du Parti.)

Inquiété à tort dans cette affaire, celle-ci lui permit de réinterpréter le cours des événements passés, en faisant porter sa mise à l'écart non de la part d'une stratégie de Moscou sacrifiant ses fidèles, mais d'une manœuvre des membres du groupe qui étaient alors, au banc des accusés.

Sauvegardant, peut-être un peu naïvement, son attachement à l'IC, mais découragé par le rôle de bouc-émissaire qu'on lui fit jouer, il demande à être relevé de ses fonctions au Parti Communiste pour retrouver son engagement premier à la CGT-U à la fin de 1933 et reprendre ses responsabilités au sein de la Fédération unitaire puis, après la réunification de décembre 1935, au sein de la Fédération CGT reconstituée.

Sur ses rapports du syndicat au politique, Pierre Semard est l'un des porte-paroles de la minorité révolutionnaire qui critique la direction syndicale pour sa politique d'union sacrée et de collaboration de classe. Au congrès de la Fédération des cheminots de juin 1921, la tendance révolutionnaire obtient la majorité sur l'orientation syndicale et après le départ des réformistes du congrès, élit Pierre Semard secrétaire général de la Fédération. Les ré-

formistes maintiennent une fédération parallèle dirigée par Montagne, seule reconnue par la direction confédérale. Cette situation perdure jusqu'à la scission définitive au niveau de la Fédération et de la Confédération.

Au congrès constitutif de la CGT-U en 1922, face aux libertaires - héritiers de l'anarcho-syndicalisme - qui prônait au nom de la Charte d'Amiens le refus d'une adhésion à l'Internationale Rouge (ISR), Pierre Semard défend avec succès la thèse de l'adhésion sous réserve que l'ISR reconnaisse les traditions d'autonomie du syndicalisme français par rapport au mouvement politique. Après l'entrevue entre Lénine, Semard et Monmousseau en novembre 1922, un compromis est élaboré : la liaison permanente prévue entre l'ISR et l'IC est remplacée par une liaison facultative et circonstancielle, et au niveau national, on passe d'une « liaison réelle et étroite entre les syndicats ouvriers rouges et les partis communistes » à la possibilité d'accords entre les syndicats ouvriers rouges et les partis communistes pour la préparation conjointe et la réalisation des actes révolutionnaires. L'occupation de la Ruhr en 1923 mettra en pratique ces positions par la création d'un comité central d'action contre l'impérialisme et la guerre organisée, approuvé par le PCF et la CGT-U.

Au 2<sup>e</sup> congrès de la CGT-U en novembre 1923, face à l'opposition libertaire, Semard défend et obtient le maintien de l'affiliation à l'ISR et l'approbation des liens circonstanciels avec le Parti Communiste. Mais quelques jours plus tard, le Congrès de l'ISR décide de renforcer la subordination du syndical au politique, ouvrant la voie à l'emprise du PC sur la CGT-U et l'établissement de liens permanents et renforcés entre les deux structures. Ces liens n'ont jamais cessé d'être un enjeu politique attaché à la conception du syndicalisme de Pierre Semard, lui-même pendant la période où il dirige le Parti Communiste, il se consacre à resserrer les liens du Parti avec la CGT-U, conformément aux consignes de l'Internationale et du III<sup>e</sup> congrès de l'ISR, comme le précise d'ailleurs le comité directeur « resserrer définitivement les liens entre le Parti et la CGT-U, aussi bien en ce qui concerne les deux organisations que chacune de leur formation de base ».



Pierre Semard à la fin des années 1920. Archives familiales.

Investi de responsabilités internationales comme membre du présidium de l'IC, il intervient également sur la question de l'unité internationale dont il se fait pédagogue auprès des dirigeants syndicalistes allemands particulièrement réticents. Mais l'essentiel de son action est tourné sur le resserrement des liens avec la direction de la CGT-U, dont il s'efforce de convaincre ses dirigeants de rejoindre, à terme, la direction du PCF. Sur ce point comme sur bien d'autres, son action a certainement été sous-estimée puisqu'au bout du compte, cette liaison organique s'effectue par l'entrée au bureau politique du PCF, au printemps 1929, de plusieurs dirigeants de la CGT-U, dont Monmousseau et Dutilleux. Devant le comité exécutif de l'IC, Pierre Semard interviendra longuement sur la politique syndicale des communistes.

**Christian Joncret - Claude Marache**

*« Retiré complètement de la vie courante depuis plus de sept mois, devant me plier au règlement qui m'interdit de connaître ce qui se rapporte aux événements comme à la politique, je ne puis m'intéresser qu'à la philosophie. Dans les revues dont la lecture m'est autorisée, je suis frappé du renouveau du dogmatisme et des théories métaphysiques, qui s'efforcent de propager les idées spiritualistes et de présenter l'origine de la vie (dans le moment où elle a si peu de prix !) comme le fruit de l'intervention surnaturelle. Tu penses que les discussions sur ce sujet, qui durent au moins depuis Aristote, devraient être épuisées ! Il n'en est rien et je vais essayer d'obtenir le livre de Darwin, « l'origine des espèces » pour y reprendre quelques études abandonnées depuis longtemps. »*

**Extrait d'une lettre à sa fille Raymonde, écrite depuis la prison de Bourges en mai 1940.**

## L'Internationalisme et la Paix

Lors d'une intervention au congrès fédéral d'octobre 1938 à Nantes, qui sera sa dernière expression à ce niveau<sup>1</sup>, Pierre Semard déclara<sup>2</sup> dans un avant-propos volontairement imagé, mais oh combien encore actuel!

*« Je suis un pacifiste aussi intégral qu'on peut l'être, mais je n'aime pas recevoir des coups. Quand on me frappe, je riposte. C'est cela mon pacifisme.*

*Si je ne cherche pas les querelles, je n'aime pas qu'on m'en cherche.*

*Quand, à la suite des querelles, on me tire dessus, je ne me laisse pas tuer, je me défends.*

*C'est sur cette base que je vais essayer d'aborder la question et de donner notre opinion. Une chose est certaine : c'est que depuis quelques années, le fascisme et la guerre gagnent du terrain en Europe et en Extrême-Orient.*

*... Nous devons défendre la paix ; chaque fois qu'on fait reculer la guerre, que l'on dresse les peuples contre la guerre on travaille pour la paix. Ce qu'il faut, en dehors de l'entente des démocraties c'est une plus grande union de notre peuple. Cependant, dans notre pays, en ce moment, il n'y a encore que l'entente des peuples qui puisse nous sauver du fascisme intérieur et du péril extérieur... Enfin, avec notre union du peuple dans notre pays, il faut réaliser l'union et l'action internationales des peuples... Nous considérons que l'unité internationale est une nécessité pour sauvegarder les libertés et la paix. Nous œuvrerons inlassablement pour que celle-ci se réalise le plus vite possible. Nous ne jetons l'exclusive contre aucune personnalité et contre aucune opinion dans notre Fédération Syndicale Internationale... »*

**Pierre Semard fut acteur de luttes internationales et de tous les combats de son temps, parce qu'épris de liberté et au prix même de sa liberté.**

### La Ruhr en 1923

Le gouvernement français menaçait d'investir militairement l'Allemagne et son poumon industriel et économique de la Ruhr pour récupérer les dommages de guerre 1914/1918 signifiés par le traité de Versailles, dommages qui tardaient à venir, au moment où les Américains présentaient à la France la facture de leur participation à la victoire.

Sentant la menace, le mouvement ouvrier se mobilise conjointement en Allemagne et en France pour ne pas subir un nouveau conflit, pour mobiliser aussi la classe ouvrière internationale.

La CGTU sera à l'initiative de la création d'un comité d'action contre l'impérialisme et la guerre et, la tenue d'une conférence internationale qui se tiendra à Essen le 7 janvier 1923, adressa un appel aux Travailleurs de tous les pays!

Pierre Semard fit alors en Allemagne plusieurs conférences pour affirmer la solidarité des travailleurs révolutionnaires français, au moment où les armées impérialistes franco-belges allaient envahir la Ruhr.

Le siège de la CGTU fut perquisitionné ainsi que le domicile de Pierre Semard. Il sera arrêté en janvier 1923 et traduit devant la Haute Cour. Il paya de quatre mois de prison cette action dirigée contre l'impérialisme et la guerre et fut incarcéré jusqu'en mai 1923.

Pendant l'invasion de la Ruhr par l'armée française des cheminots français furent enrôlés fortement par leurs compagnies et le gouvernement pour aller tirer les trains de matières premières d'Allemagne vers la France, quand les cheminots allemands refusaient de le faire.

Il publia dans la tribune des cheminots de mars 1923 un article intitulé « *après les fleurs, les couronnes* » avec une description précise des conditions d'incitation de plusieurs milliers de cheminots « volontaires », Pierre Semard expliquait dans la tribune des cheminots : « *Cheminots mobilisés, on vous jette des fleurs comme en 1918; prenez garde! ... On s'entretue dans la Ruhr, les prolétaires déguisés en soldats tirent sur les prolétaires allemands, ou réciproquement; pendant ce temps, les gouvernants des deux côtés de la frontière palabrent, discourent, menacent, rusent et jouent avec le feu, au risque de tout faire sauter... »*

Cette invasion favorisera surtout la création de liens assez étroits entre les familles industrielles allemandes et françaises : Krupp, Stinnes et de Wendel, Schneider... et bien évidemment pour leurs profits respectifs. La France et la Belgique retireront leurs troupes en juillet et août 1925 sous la pression américaine et internationale.

1. Pierre Semard sera arrêté un an plus tard en octobre 1939 et ne retrouvera plus jamais la liberté.

2. Vous pouvez retrouver l'intervention complète dans les cahiers de l'ihc cheminots N° 44, page 21 du deuxième trimestre 2012



Congrès du Comité international de propagande des transports, Moscou, décembre 1922. Archives familiales.

Comme quoi la vision première de la CGTU était juste.

Le 25 août 1925, l'occupation de la Ruhr est terminée. Celle de la Rhénanie se poursuivra encore jusqu'en 1930.

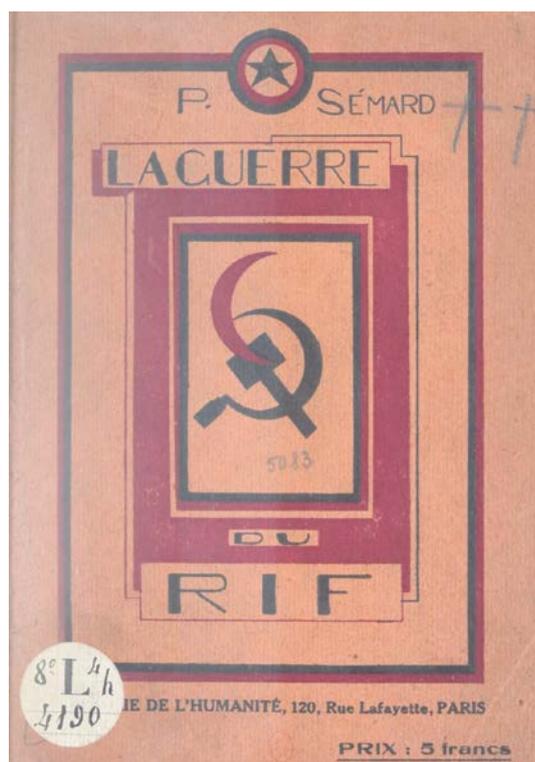
Cette aventure guerrière et économique fera aussi le lit des mouvements antiparlementaires allemands et notamment amèneront la naissance du parti nazi de Hitler ouvrant la route à la seconde guerre mondiale.

Cette vision seconde de la CGTU se révélera encore juste.

## La guerre du RIF

Le Maroc est alors sous la double domination de l'Espagne dans le Nord et le Sud du pays et de la France dans sa partie centrale, la plus vaste et la plus fertile du pays. Financièrement la banque du Maroc est un consortium de banques françaises (BNP Paribas aujourd'hui) monopolisant l'économie marocaine. La région du Rif, emmenée par un jeune rebelle érudit et charismatique Abd El Krim entame dès 1921 la lutte contre la présence espagnole dont une victoire éphémère en septembre 1924.

C'est ainsi que dans le cadre de son mandat politique, Pierre Semard lui adressa le 11 septembre 1924 un message « *saluant la brillante victoire du peuple marocain sur les impérialistes espagnols, félicitant son chef Abdel Krim. Espérant qu'après la victoire définitive sur l'impérialisme espagnol, il continuera, en liaison, avec, le prolétariat français et européen, la lutte contre tous les impérialistes, français y compris, jusqu'à la libération complète du sol marocain.* » Cette prise de position et ce soutien déclenchèrent une campagne de calomnie et d'ignominie contre lui, son parti et toutes les forces associées.



La Guerre du Rif, Pierre Semard, 1926. Source : gallica.bnf.fr / BnF.

L'armée espagnole, après cette déroute, fut suppléée à partir d'avril 1925 par l'armée française emmenée par le maréchal Pétain avec un corps expéditionnaire franco-espagnol de 250 000 hommes, disposant d'une supériorité matérielle écrasante. Au cours de cette guerre furent utilisées pour la première fois les techniques proprement terroristes de bombardements aériens, avec épandages de gaz chimiques sur des populations civiles et rasages des villages dévastés.

Un comité d'action contre la guerre du Rif fut mis en place pour regrouper les forces progressistes politiques, syndicales et intellectuels regroupant PCF, CGT-U, JC, ARAC, "Clarté" (la SFIO refuse de s'y associer, de même que la CGT exceptés quelques militants bravant leurs directions à titre personnel)

L'appel à une grève nationale, le 12 octobre 1925, pour l'arrêt de la guerre du Maroc, subit une féroce répression et des conséquences internes importantes en termes de syndicalisation notamment. On arrêta et jetait en prison des ouvriers surpris à distribuer des tracts ou à coller des papillons ou des affiches. 165 ouvriers et militants étaient en prison et 263 étaient poursuivis, 320 années de prison, 26 833 francs d'amende et 15 ans de bannissement avaient été requis contre les militants ouvriers. Pierre Semard fut un de ceux-ci, poursuivi en 1925, pour « provocation de militaires à la désobéissance » et condamné à 8 mois de prison. Arrêté en juillet 1928, il fut libéré en janvier 1929.

Pierre Semard écrivit « *Dans la lutte contre l'impérialisme exploiteur et fauteur de guerres, il ne peut être question de races « inférieures » et « supérieures » ; quel que soit le degré de prétendue « civilisation », les exploités de tous les pays ont pour devoir de s'unir pour que les colonies deviennent le tombeau de l'impérialisme mondial.* »

## La guerre d'Espagne<sup>1</sup>

Secrétaire général de la Fédération des cheminots Unitaires à partir de 1934 puis de la Fédération réunifiée de 1935 à 1939, il fut un ardent défenseur de la cause républicaine espagnole et de la lutte contre le fascisme en Espagne et en Europe.

Fidèle aux combats précédents de sa vie et à ses convictions, il articulera les discours et les actes, il impulsera la solidarité politique nationale et internationale, humaine et matérielle avec les combattants pour la république d'Espagne. Malgré ses multiples responsabilités, il se rend souvent à la frontière espagnole pour s'occuper de l'acheminement de l'aide matérielle à la République espagnole victime de la rébellion militaire fasciste conduite par Franco et soutenue militairement par Hitler et Mussolini. Il condamnera sans détour le positionnement du gouvernement français de non-intervention et démontrera les conséquences et les dangers fascistes en France.

3. Voir les cahiers de l'ihc N°58 (3<sup>e</sup> trimestre 2017)



Pierre Semard au défilé organisé lors de la journée nationale du souvenir de Jean Jaurès, le 31 juillet 1937. Archives familiales.

De nombreux articles dans la Tribune des cheminots de la période en témoignent.

Sous le titre « *L'engagement de la CGT en faveur des républicains espagnols en 1936* », Pierre Semard écrira... *Après la destruction par l'aviation allemande de Guernica, voici le bombardement par la flotte allemande d'Almería. Femmes, enfants, vieillards sont massacrés, comme les combattants, par le matériel de guerre et les troupes des Etats fascistes hitlérien et mussolinien... Quand se décidera-t-on à reconsidérer cette politique de dupes, dirigée seulement contre le gouvernement régulier d'Espagne? Notre CGT l'a demandé depuis des mois, en insistant pour que la Société des Nations joue enfin son rôle, et prenne d'énergiques mesures à l'égard des Etats fascistes, qui se sont suffisamment désignés comme les agresseurs de l'Espagne républicaine. Quand se décidera-t-on également à réaliser la solidarité entre tous les peuples attachés à la paix, en créant l'unité d'action, entre toutes les organisations internationales? Notre CGT a depuis longtemps proposé une conférence entre les Internationales socialiste et communiste et la Fédération syndicale internationale, pour l'aide et l'action communes au peuple républicain Espagnol, et pour sauvegarder la paix... »*

Sous son impulsion, la fédération des cheminots dénoncera comment la politique de non-intervention du gouvernement français autorisait les compagnies privées françaises ferroviaires à réaliser des trafics qui drainaient du matériel militaire pour les troupes franquistes. La fédération des cheminots déploiera aussi une intense activité de solidarité active envers les républicains espagnols, solidarité morale et financière notamment des cheminots, par le paiement d'un timbre syndical pour financer un train de ravitaillement en matériel de soins, nourriture, vivres et couvertures etc. sans oublier l'accueil de réfugiés ou d'enfants de cheminots espagnols dans les familles cheminotes ou structures de notre orphelinat.

Quand le peuple républicain espagnol fut anéanti ainsi que les brigades internationales par les troupes franquistes, la France ne trouvera pas mieux que de désigner

Pétain comme premier ambassadeur français en Espagne fasciste!

Pétain, général en chef de l'armée française qui en son temps gaza les rifains, puis dirigea l'invasion de la Ruhr, ambassadeur chez Franco, chef d'état capitulard devant Hitler remettra Pierre Semard, son adversaire de 20 ans, aux bourreaux nazis qui l'assassinèrent. Quand des voix réhabilitent aujourd'hui encore Pétain, nous honorons quant à nous la mémoire et les combats de Pierre Semard.

**Patrick Chamaret**

*Voilà bientôt cinq mois que je suis au droit commun, comme le plus vulgaire des bandits et je viens de recevoir une ordonnance de renvoi devant le 3<sup>e</sup> tribunal militaire. Tu sais qu'à l'origine j'étais inculpé de « complicité d'abus de confiance » pour m'être opposé à ce qu'on remette l'avoir fédéral entre les mains du bureau usurpateur. Cette inculpation n'est pas complètement abandonnée mais elle est transformée (...). En fait l'ordonnance indique que l'inculpation de « complicité d'abus de confiance » doit être plus exactement pénalement retenue sous la qualification d'infraction au décret du 26 septembre 1939...*

**Extrait d'une lettre adressée à un ami le 11 mars 1940.**

## Le dirigeant syndical, son parcours, ses travaux sur la politique des transports, la complémentarité des modes, le service public et la nationalisation des chemins de fer

### L'émergence du dirigeant

Quelques mois après la grève du 25 février 1920 qu'il prépare et organise sur Valence, Pierre Semard commence à jouer un rôle national et contribue au changement de majorité au III<sup>e</sup> congrès de la Fédération des 22 au 24 avril 1920. Il est alors un des rares à exprimer des doutes sur l'opportunité des nationalisations comme mot d'ordre mobilisateur, mais il n'est pas entendu. Malgré ce, dès le début de la grève le 1<sup>er</sup> mai, Pierre Semard est omniprésent, sillonnant le département tout en assistant régulièrement aux réunions de grévistes à Valence. Il est révoqué le 8 mai 1920 tout comme Juliette Contier et comme près de 20 000 cheminots.



Le bureau de grève des cheminots de Valence devant la Bourse du travail, 1920. Pierre Semard est au centre au premier plan. Archives familiales.

Mais dès l'année suivante, l'activité syndicale l'accapare et l'amène à Paris. Le grand tournant de sa vie syndicale et politique est certainement son élection comme Secrétaire général de la Fédération des cheminots en juin 1921, une Fédération amputée de sa minorité réformiste... qui est pourtant la seule reconnue par Jouhaux, secrétaire général

de la Confédération CGT ! Après l'exclusion de fait de la Fédération des Cheminots de la CGT, comme d'autres Fédérations, il joue un rôle important dans la fondation de la CGT-U (CGT Unitaire).

A l'automne 1933, ayant quitté ses responsabilités de dirigeant du PCF, Pierre Semard renoue avec le syndicalisme cheminot. Il est élu Secrétaire général de la Fédération CGT-U des cheminots le 26 juin 1934.

### Au premier plan pour l'unité syndicale

Face à la montée du fascisme et aux reculs sociaux imposés par les gouvernements successifs, Pierre Semard met tout œuvre pour rétablir l'unité des cheminots. Lors du congrès de fusion des deux Fédérations cheminotes (CGT confédérée et CGT-U), le 24 novembre 1935, il est élu comme Secrétaire général de la Fédération unifiée des cheminots aux côtés de Jean Jarrigion (représentant les ex-confédérés), une Fédération qui multiplie les adhésions et atteint rapidement les 400 000 adhérents !

Elu, depuis mai 1935 à Drancy, comme conseiller général communiste de la Seine, il intervient sur la réorganisation des transports et se prononce en faveur de la nationalisation des chemins de fer.

En juin 1936, suite à la victoire du Front populaire, Pierre Semard à la tête d'une délégation syndicale fédérale, rencontre le nouveau Président du Conseil Léon Blum (à son domicile) et plusieurs ministres dont Vincent Auriol et Jules Moch, sur les revendications des cheminots (salaires, 40 heures, les 21 jours de congés, la convention collective, la réintégration des révoqués de 1920...).

En octobre 1937, après la création de la SNCF par le décret-loi du 31 août 1937 et la mise en place du nouveau Conseil d'administration dès octobre, il est l'un des 4 administrateurs (sur 33) représentant les cheminots. Il participe activement à ses travaux et y intervient toujours de manière précise et documentée dans le but d'y présenter des propositions allant dans le sens de la modernisation et de la démocratisation de la nouvelle entreprise.

**La « production » de Pierre Semard sur la politique des transports est abondante. Nous retiendrons ici quelques aspects liés à la création de la SNCF, à la conception de l'engagement au sein du conseil d'administration de la SNCF, se fondant sur un syndicalisme de proposition, d'action et d'intervention dans la gestion et à la coordination des transports.**

## La création de la SNCF

Nous reproduisons ici quelques extraits de l'intervention de Pierre Semard au 17<sup>e</sup> congrès fédéral 27-30 juin 1938 consacrée à « notre attitude à l'égard de la SNCF » Il rappelle devant les congressistes deux décisions : une de la Commission Exécutive, l'autre du Conseil Fédéral.

*« Notre Commission Exécutive du 20 juillet 1937 — c'est-à-dire un mois avant la prise de la décision gouvernementale du 31 août 1937 — avait délibéré et fixé sa position ».*

*Pierre Semard rappelle les passages essentiels de la résolution votée par cette C.E. :*

*« La C.E. exprime son ardent désir de voir procéder très rapidement à une profonde transformation du régime actuel des réseaux, lequel, basé sur les conventions de 1921 et antérieures, a conduit à un déficit qui atteindra 35 milliards fin 1937 ... Elle précise que cette réorganisation manquerait d'efficacité si elle n'était accompagnée d'une coordination effective de tous les moyens de transport qui doit être réalisée dans l'intérêt même des usagers et de la collectivité tout entière. Celle-ci devra englober les réseaux secondaires ainsi que ceux de l'Afrique.*

*La C.E. demande que la réorganisation ne porte aucun préjudice aux intérêts des travailleurs des transports.*

*En plein accord avec la CGT<sup>1</sup>, la C.E. s'affirme plus que jamais pour la nationalisation industrialisée des chemins de fer qui, seule, en permettra l'exploitation rationnelle et économique.*

*Elle demande au Gouvernement de ne pas s'en tenir à des demi-mesures telles que la création d'une Société mixte maintenant la structure actuelle des réseaux et leurs Conseils d'administration, mesure qui permettrait de perpétuer la mauvaise gestion des réseaux.*

*Toutefois, dans l'hypothèse où la nationalisation industrialisée des chemins de fer — qui demeure l'objectif principal de la Fédération — serait considérée comme impossible dans la période actuelle, la C.E. se prononce :*

*1° Pour la dénonciation définitive de la convention de 1921 ;*

*2° Pour la création d'une Société Nationale des Chemins de fer unifiant complètement les divers réseaux, supprimant leurs Conseils d'administration et assurant, dans le Conseil d'administration de la nouvelle Société, une forte majorité aux représentants de l'État, des usagers de petite condition et du personnel.*

*La C.E. déclare que si la réorganisation des chemins de fer est réalisée sur ces bases, la Fédération est disposée à donner le concours de ses militants au Conseil d'administration de la Société Nationale. Ceux-ci, désignés par le Conseil Fédéral, tout en prenant leur part de responsabilité dans la gestion des chemins de fer, auraient pour mission de défendre les intérêts de la collectivité en général et du personnel en particulier.*

*Il ressort de ce document :*

*- que la C.E. a estimé que la nationalisation restait le but à atteindre ;*

*- que les conditions minima étaient posées pour que la Fédération donne le concours de ses militants au nouvel organisme.*

*En ce qui concerne les chemins de fer, il ne nous paraît pas possible d'obtenir un résultat positif sans un remaniement profond du régime actuel. L'élévation des tarifs serait beaucoup plus nuisible si elle ne s'accompagnait d'économies substantielles que tout le monde s'accorde à reconnaître indispensables, qui doivent être obtenues par la fusion des services identiques inutilement multipliés et par une meilleure adaptation des transports aux besoins locaux.*

*Les bases de la réorganisation des chemins de fer devraient être les suivantes :*

- 1) Constitution d'une Compagnie unique par l'État et les anciennes Compagnies concessionnaires,*
- 2) Prise en charge par l'État du service de la dette des réseaux ;*
- 3) Réorganisation des comptes financiers ;*
- 4) Révision systématique des conditions d'exploitation des petites lignes et aménagement des moyens de transports assurant les mêmes relations ; organisation des transports routiers de marchandises rendant leur liberté aux transporteurs à petite distance.*

*... Nous n'avons pas eu d'illusions à la constitution de la S.N.C.F. Nous avons été obligés de les combattre chez certains camarades. Ce n'est pas nous qui avons parlé de la nationalisation quand on a créé la Société Nationale. La nationalisation reste à réaliser. Nous n'avons pas été aussi étroits dans nos perspectives. Nous avons dit que la SNCF pouvait être une étape dans la voie de la nationalisation mais que sa faillite serait un recul certain.*

*C'est là que se pose le problème : Défendre la Société Nationale ? Non, Mais défendre le chemin de fer où travaillent 500.000 cheminots et qui fait vivre 1.500.000 personnes... Il faut continuer à agir pour obtenir une réorganisation plus profonde, pour réaliser une véritable nationalisation des chemins de fer ».*

## A propos de la participation au conseil d'administration de la SNCF :

*« Auriez-vous voulu, chers camarades, que ce soient des organisations fantômes qui soient représentées à la SNCF et que l'organisation la plus représentative n'y soit pas ? Car dans le décret on a prévu la participation du personnel ; mais on n'a pas dit que ce personnel serait représenté par la Fédération. Peut-être que cela allait de soi dans l'esprit de certains. Mais je ne suis pas sûr que ce fût l'esprit de la majorité de ceux qui ont introduit ce passage dans la convention. Vous savez très bien que la représentation du personnel aurait existé en dehors de nous et, par conséquent, contre nous.*

*... On nous a demandé ce que nous faisons à la Société Nationale. Nous faisons ce que la Direction Fédérale nous dit de faire. Nous n'avons pas là des positions personnelles ; nous ne parlons pas en notre nom. Chaque fois qu'un problème se pose, il est discuté dans notre Bureau Fédéral et nous exécutons, au Conseil d'administration, les décisions de notre Bureau Fédéral. Toute autre attitude devrait être condam-*

1. Il s'agit de la confédération

*née par les cheminots. Par conséquent, nous sommes bien les mandataires de l'organisation syndicale et non des représentants agissant sans mandat.*

*... Chaque fois que nous sommes intervenus sur la réorganisation de la SNCF, sur la coordination, sur les statuts de la SNCF, sur le budget de la SNCF, sur l'augmentation des tarifs, notre position a toujours été prise en vue de la défense des intérêts du personnel et, en maintes circonstances, en plus, de la défense de la masse des usagers.*

*... Je voudrais que les camarades ne confondent pas, ne mettent pas sur le même pied d'égalité l'activité de quatre militants dans un Conseil d'administration et l'activité nécessaire et primordiale de la Fédération. Des illusions sont nées chez certains. Savez-vous que je reçois, de militants syndicaux, des demandes amicales pour faire entrer celui-ci, pistonner celui-là, etc. Nous répondons toujours poliment mais nous déclarons que nous sommes des militants de l'organisation syndicale et non pas des gens qui intervenons pour obtenir des faveurs.*

*Ainsi donc, nous avons parfaitement conscience de notre rôle et de nos responsabilités...*

*... L'attitude de notre Fédération et de ses représentants au Conseil d'administration, a été inspirée par la défense, à la fois, des intérêts du personnel et de ceux des usagers. »*



Pierre Semard dans son bureau. Archives familiales.

Il est intéressant de regarder plus précisément le **rôle joué par Pierre Semard au sein du conseil d'administration de la SNCF** pour mesurer la pertinence de la position fédérale. Ainsi lors de la séance du 10 novembre 1937 relative au budget, Pierre Semard objecte au Président qui voulait s'en tenir à un examen classique du volet dépenses et du volet recettes huit jours plus tard, que les représentants du personnel ont des observations générales à présenter avant toute discussion des dépenses et des recettes. Le 19 janvier 1938, lors de la présentation d'un marché relatif à la construction d'autorails, il fait observer que la multiplication des séries entraîne des dépenses supplémentaires.

A plusieurs reprises, Pierre Semard fera des propositions et des suggestions visant à préserver les intérêts de l'entreprise, que ce soit en termes de choix de matériel pour en diminuer les coûts de maintenance, que ce soit au niveau des coûts de construction bien souvent gonflés par les entreprises.

Le 14 décembre 1938, Pierre Semard et Jean Jarrigion sont démis de leur fonction d'administrateur au prétexte de la signature d'un appel à la grève<sup>2</sup> par les deux secrétaires généraux de la fédération.

La conception de la fédération tant sur la création de la SNCF que de la participation de ses dirigeants au conseil d'administration de la SNCF s'appuie sur un syndicalisme de proposition, d'action et d'intervention dans la gestion.

Une conception développée par Pierre Semard et qui demeure encore aujourd'hui.

*« Deux évènements majeurs, la nationalisation des chemins de fer et la politique de coordination des transports mettent en relief le rôle déterminant de Pierre Semard dans la prise en compte de la dimension économique et sociale par l'organisation syndicale. Ils permettent de mieux comprendre sa conception de l'intervention des salariés dans les lieux où sont prises les décisions de gestion<sup>3</sup> ».*

Dans son « histoire de la fédération des cheminots », plus particulièrement la partie rédigée en 1934, Pierre Semard évoque la grève de 1920. Il rappelle le scepticisme pour ne pas dire l'hostilité des révolutionnaires (dont il faisait partie) à l'idée de nationalisation des chemins de fer français, telle qu'elle est proposée. Pierre Semard et ses camarades considèrent qu'il s'agit là d'une revendication exclusivement d'ordre parlementaire qui s'apparente avant tout à une opération de sauvetage du capital, dans la mesure où elle contribue à écarter toute menace de révolution. Pierre Semard admet que l'adhésion des révolutionnaires à ce mot d'ordre était une erreur, mais que son acceptation relevait de la discipline syndicale. Il reconnaît également qu'au-delà de la dénonciation des instigateurs de ce mot d'ordre, les révolutionnaires ne se sont jamais employés à en démontrer « la fausseté et son caractère dangereux ».

Jusqu'à la réunification, l'appréciation de Pierre Semard ne varie pas sur le fond. Il considère toujours que les effets réels d'une nationalisation qui serait dépourvue de tout contenu économique et social visant à engager une rupture franche avec l'économie capitaliste, ne seraient pas de nature à transformer la société et à libérer les travailleurs du joug du capital.

Il est d'autant plus conforté dans son analyse que la fédération confédérée, toujours porteuse de cette revendication de nationalisation, traîne des pieds pour engager les cheminots dans l'action et s'opposer ainsi aux mesures d'économies mises en œuvre par les compagnies avec l'aval des gouvernements en 1934.

La réunification syndicale en décembre 1935, puis l'avènement d'un gouvernement de Front Populaire un an plus tard, contribueront à accroître le nombre d'adhérents chez les cheminots mais confèrera également des responsabilités nouvelles pour la CGT tant pour la prise

2. Il s'agit de la grève du 30 novembre 1938.

3. Lucien LECANU, membre du bureau de l'IHS Cheminots et ancien administrateur de la SNCF, lors d'un colloque consacré à Pierre Semard, organisé par notre IHS et l'Université de Dijon en janvier 2007 ;

en compte des revendications des cheminots et pour les faire aboutir que sur la question de la réorganisation des chemins de fer, sur la coordination du rail et de la route. Il s'agit d'analyser l'évolution des chemins de fer dans une économie en crise et d'étudier les réorganisations projetées par les compagnies, les conséquences qu'elles entraînent pour les cheminots et pour les populations. Il s'agit surtout de définir des axes revendicatifs liant les questions économiques et les revendications sociales, axes à partir desquels le syndicat, les cheminots, les usagers peuvent se retrouver pour imposer une transformation de la politique des transports. C'est ce que nous montrons dans la dernière partie concernant la coordination des transports.

### La coordination des transports :



P. SEMARD  
développant son rapport  
sur la coordination des transports

Portrait de Semard publié dans la Tribune des cheminots, n°544, 11 octobre 1937, p.3.

#### Extraits de l'intervention au congrès fédéral des 27 au 30 juin 1938

« Nous restons contre une caricature de coordination, contre une coordination qui atteint surtout les cheminots et qui, par répercussion, atteint aussi les usagers des chemins de fer. Chaque fois qu'on coordonne, ce doit être dans l'intérêt véritable des usagers et en maintenant pour les cheminots les avantages acquis.

La véritable coordination — les Régions et la SNCF le savent bien — ce n'est pas la coordination des transports voyageurs. Ce n'est pas le trafic « voyageurs » qui produit des bénéfices, c'est le trafic marchandises. Le trafic marchandises, c'est la fonction principale du rail.

Nous voudrions une répartition du trafic en considération du rôle primordial du rail. Nous voudrions que les charges sociales soient égales dans tous les transports. »

#### Extraits de la conférence du 31 mai 1939 à la maison de la chimie<sup>4</sup>,

« (...) Les premières dispositions de coordination furent prises

au début de 1934 ; les réalisations ne devaient avoir leurs premiers effets qu'après le décret du 31 août 1937 ; trois années ont été perdues, alors que la coordination était déjà très en retard ! Quelles sont les raisons de ce piétinement ? D'abord, trop d'intérêts privés étaient en cause. Les ententes entre transporteurs routiers se heurtaient aux difficultés nées de la liberté accordée pour la création des services et de la libre concurrence. Les routiers n'arrivaient pas à s'entendre entre eux, car ils se concurrençaient, tout en concurrençant le rail. (...) Les observations que nous devons faire c'est que la coordination aurait dû débiter par le trafic marchandises, qui assure la vie du chemin de fer ; c'est que, dans la réorganisation et la répartition du trafic, il aurait fallu tenir davantage compte du réseau ferré existant et de toutes ses possibilités d'aménagement et de modernisation. Le développement des transports routiers a été anarchique et désordonné. Leur réglementation a été nulle ou insuffisante. Il n'existait pas de statut pour leur personnel. Certains ont tenté de justifier cette anarchie des transports en opposant l'économie libérale à l'économie dirigée. (...) Indiscutablement, pour les transports, l'esprit libéral des ministres des Transports Publics qui se sont succédé depuis 10 années, coûte maintenant très cher à l'État et aux contribuables, sans soulager, d'ailleurs, les usagers ! Des gouvernants prévoyants et soucieux du capital que représentent les chemins de fer auraient dû intervenir pour réglementer, dans leur développement, les divers modes de transport. Peut-être que le « principe » de l'économie libérale en aurait souffert, mais les finances de l'État en auraient été soulagées. Les objectifs d'une véritable coordination devaient être :

Réaliser une judicieuse répartition du trafic entre les divers modes de transport, de manière à desservir rapidement et le plus économiquement possible les populations ;  
Réaliser l'égalité de traitement entre les divers modes de transport ; ce qui supposait les mêmes obligations en tant que service public, des obligations fiscales équivalentes, un régime tarifaire réalisant la parité ou des conditions équivalentes, un statut du personnel routier comportant l'application des lois sociales.

La plupart de ces dispositions restent encore à réaliser. Mais faute d'une véritable coordination, le déficit des chemins de fer n'a cessé de s'accroître. Alors les dirigeants de l'État, inquiétés par ce déficit persistant et dominés par l'idée de réaliser l'équilibre financier des chemins de fer, ont voulu, sans doute, rattraper le temps perdu... »

Pierre Delanoue - Thierry Roy

Un brutal coup de cloche...

Un verrou qui grince...

Les quatre murs blancs de ma cellule...

Ah que mes yeux les connaissent !

C'est le réveil ; la réalité après le rêve !

Et voici un an que la liberté a été retiré de ma vie !

Et l'horizon reste noir...

Extrait de "Rêves et réalités". Nouvelle écrite en prison – octobre 1

4. Cahiers de l'IHS n° 68

## Période 1939/1942, son arrestation ; qui étaient ses bourreaux, pourquoi l'ont-ils assassiné ?

### Jusqu'à l'arrestation :

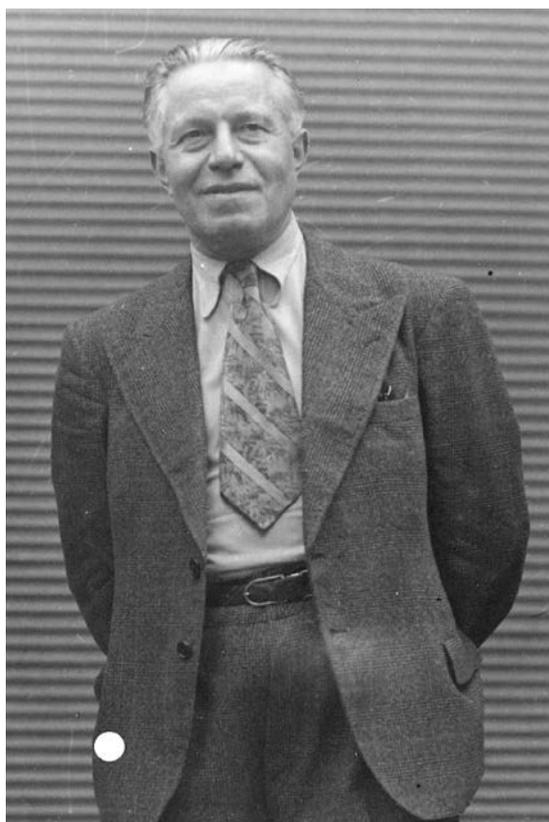
1938 est clairement l'année de l'abandon, de la trahison du Front populaire par une partie de ceux-là même qui l'avaient porté ou soutenu. C'est l'année de la revanche de la droite et du patronat sur l'ensemble des conquêtes sociales de 1936.

La grève nationale du 30 novembre 1938 en porte les traces. A la SNCF, la Direction frappe durement ; selon les chiffres connus, 5 000 cheminots subissent des sanctions allant du blâme à la rétrogradation, au dernier avertissement, au déplacement par mesure disciplinaire.

Pour avoir signé nommément les tracts appelant à la grève, Pierre Semard, et Jarrigion, tous deux secrétaires généraux de la Fédération, membres du C.A. de la SNCF, sont rapidement démis de leur mandat par le gouvernement (décret du 10 décembre 1938).

En outre, Pierre Semard est traduit devant le conseil de discipline et l'on sait qu'il fut rapidement rétrogradé à son grade de début de carrière : facteur aux écritures.

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 1939, dans une Fédération qui déjà manifestait des signes de tiraillements internes à



Archives familiales.

l'échelon de sa direction, Pierre Semard continue d'intervenir sur toutes les questions qui faisaient l'urgence du moment : la paix et l'antifascisme, les conquêtes sociales vivement attaquées, la politique des transports, le rôle des transports ferroviaires, l'unité des cheminots sur leurs revendications.

Les questions de politique internationale furent l'excellent prétexte à ceux qui y allaient de leur pacifisme bêlant et de leur anticommunisme forcé pour s'en prendre aux militants et dirigeants venus de la CGT-U. Le retour de l'Union sacrée se fait sans difficultés en septembre 1939, sur le dos des salariés et de tous ceux qui ne voulaient pas sacrifier les revendications, l'unité syndicale sur des questions éminemment politiques.

Semard fut remis en service, à 52 ans, avec son grade de début dans une petite gare de Touraine, Loches, le 7 septembre 1939.

*« Mon travail était assez dur. Je poussais les wagons, chargeais les colis, assurais la manœuvre des trains, beaucoup plus que je faisais des travaux d'écritures ».*

Secrétaire général en titre, élu par le congrès, mais éloigné et coupé de ses camarades, il apprend le 27 septembre qu'un bureau fédéral, réuni le 25, l'a destitué de ses responsabilités ainsi que quelques autres, militants de la Fédération. Motif : ne pas avoir pris fait et cause contre le pacte germano-soviétique.

Il se fend d'une protestation écrite, accusatrice, face à ces usurpateurs et recommande à Tournemaine, trésorier de la Fédération, lui aussi visé, de bloquer en banque les cotisations versées par les syndiqués, en vue d'entraver ce qu'on appellerait aujourd'hui un putsch.

### L'arrestation, l'emprisonnement :

C'est dans cette ambiance que la partie du BF qui a exclu l'autre fait déposer une plainte par Jarrigion, l'autre secrétaire général, pour détournement de fonds. Il n'en faudra pas plus au gouvernement pour envoyer sa Police arrêter Semard, pour ce motif d'abord, sur son lieu de travail à Loches le 20 octobre 1939.

Disons d'abord car, de suite, ce motif est complété par celui d'infraction au décret du 26 septembre 1939 portant dissolution du PCF.

Son domicile de Beaulieu-lès-Loches est perquisitionné. Solidement encadré, il est dirigé sur Tours puis le lendemain sur Paris où il est remis aux inspecteurs de la Sûreté nationale ; son ex-domicile parisien est aussi perquisitionné.

(Disons ici que Raymond Tournemaine, remis en service lui aussi, au Landy, près de Paris, est arrêté le 16 octobre,

à son domicile. Il suivra le même parcours que Pierre Semard, jusqu'au camp de Gaillon).

Mis à la disposition d'un juge militaire, incarcéré dans une cellule infecte au dépôt, son long parcours de prisonnier commence sous le régime de la III<sup>e</sup> République, dirigée par Edouard Daladier, celui-là même qui a signé le honteux accord de Munich en septembre 1938, mais qui fait la chasse organisée aux syndicalistes et aux communistes. A défaut de faire la guerre à Hitler.

Très vite, Semard riposte depuis la prison de la Santé, le 11 novembre 1939 en déposant une plainte contre le plaignant Jarrigion et en demandant que la totalité des fonds de la Fédération soit mise sous séquestre en attendant que justice soit rendue.

Hiver pénible en prison, le froid, la nourriture défectueuse, le manque de propreté ; la situation se confirmera malheureusement à Bourges pendant 18 mois.

Plusieurs convocations ont lieu chez le juge militaire qui lui reproche sa résistance à remettre l'argent des cotisations aux nouveaux dirigeants, son attitude visant à encourager les militants, les syndicats locaux contre leur direction fédérale.

*« Ainsi, écrit Semard, c'est la justice qui nous poursuivait pour ne pas nous être soumis à la résolution de la CGT (désavouant le pacte germano-soviétique), c'est la Justice qui complétait la besogne de scission syndicale et de persécution... le juge allait motiver notre refus d'approuver la résolution de la CGT en disant que nous avons ainsi participé à une activité ayant pour objet de propager les mots d'ordre de la 3<sup>e</sup> Internationale ».*

**2 mars 1940** : sans avoir été entendu par une quelconque autorité, Semard se voit déchu de son mandat politique de conseiller général de la Seine.

**6 avril 1940** : procès devant le Tribunal militaire L'audience dure une journée. Long plaidoyer de Semard et Tournemaine, jugé en même temps que lui. Côté témoins, un seul, un courageux ingénieur en chef de la SNCF, nommé Marcel Bloch, qui l'avait côtoyé lorsqu'il était administrateur, témoigne en faveur de Semard. Retour de bâton, celui-ci est admis à la retraite d'office par la SNCF dans les 48 heures.

Les attendus du jugement valent la peine d'être connus, c'est un bel exercice de contorsion juridique car même si le motif officiel de l'arrestation a disparu : *« attendu qu'il existe contre M. Semard prévention suffisamment établie d'avoir à Paris, à Loches et en tout autre lieu, entre le 27 septembre et le 21 octobre 1939, en s'efforçant de dresser les syndicats contre une décision prise le 25 septembre par le bureau exécutif de la Fédération des travailleurs des chemins de fer et d'entraver l'administration et le fonctionnement de ladite fédération, participé ainsi à une activité ayant directement ou indirectement pour objet de propager les objectifs les mots d'ordre de la III<sup>e</sup> Internationale »*, Semard et Tournemaine sont condamnés à 3 ans de prison, 5 ans de privation des droits politiques et 2 000 F d'amende.

Ainsi, la Justice, militaire ici, car nous sommes en état de

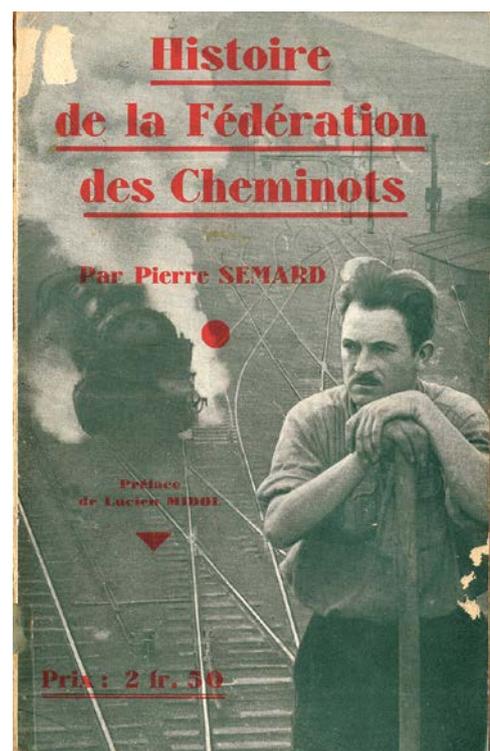
guerre, a tranché sur le fond à la place des délégués des syndiqués réunis en congrès ! La direction « ex-confédérée » peut être satisfaite, le gouvernement l'a débarrassée de syndicalistes « infréquentables ». Eux aussi, les usurpateurs, ont leur part de responsabilité dans le sort qui sera réservé à Semard.

Le pourvoi en cassation est rejeté le 26 avril et les condamnés sont envoyés à Fresnes.

Comme une sanction n'arrive jamais seule, **le 9 mai 1940**, P. Semard, c'est la deuxième fois dans sa carrière, est révoqué de la SNCF. Ses cotisations « retraite » lui seront même remboursées alors qu'il sera à Bourges !

**20 mai 1940**, devant l'avance foudroyante de l'armée allemande, le repli accéléré des administrations et autorités gouvernementales, les condamnés « subversifs » sont eux aussi évacués des prisons parisiennes... vers d'autres prisons. Semard quitte Fresnes, une nuit à la Santé et re-départ, pour « quelque part en France » lui disent les gardiens. Pris dans l'exode général, en autocar, menotté avec d'autres détenus, gardé par des gardes mobiles, le trajet s'arrête à la **prison de Bourges**. Les Allemands y arrivent aussi, le 23 juin.

Semard va passer 18 mois dans cette prison, où il va s'efforcer de survivre, de se maintenir en forme malgré des conditions de vie spartiates, malgré l'isolement. La lecture et l'écriture seront son exercice quotidien, ses lettres vers l'extérieur, à sa famille, à sa femme Juliette -qu'il verra trop rarement, derrière des grillages séparés par un couloir où circule et écoute un gardien- ses écrits divers attestent de sa riche personnalité et de sa volonté de tenir le coup.



Pierre Semard, Histoire de la Fédération des cheminots, 1934, imprimerie ouvrière. Il écrira la suite au cours de ses 18 mois d'emprisonnement à Bourges.

## Qui étaient ses bourreaux ?

Le 20 avril 1941, il note dans ses écrits : « *le 20 avril, il y a 18 mois que je suis en cellule dont 16 mois seul. Les deux-tiers de ma peine sont faits, encore neuf mois à faire et peut-être retrouverai-je la liberté. Mais que d'événements peuvent encore se produire d'ici là.* ».

Le 7 août 1941, c'est au tour de sa femme Juliette d'être arrêtée par le régime de Vichy. Elle va être condamnée à 8 ans de travaux forcés pour le même motif que Pierre : « *infraction au décret du 26 septembre 1939* ». Après plusieurs passages dans diverses prisons françaises, elle est livrée aux nazis et déportée à Ravensbrück. Fort heureusement elle en reviendra, en 1945.

Lucide sur les responsabilités des hommes de Vichy, hier dans la défaite, ensuite dans la collaboration d'État, Semard dénonce dans ses écrits de prison, le régime autoritaire de Pétain, les lettres de cachet de ces préfets qui libèrent un prisonnier après sa peine mais pour le placer aussitôt en camp d'internement.

**15 janvier 1942**, Pierre Semard se retrouve dans cette situation : il est extrait de la prison de Bourges et dirigé, menotté, encadré par deux gendarmes, vers le camp d'internement de Gaillon, dans l'Eure. Le régime politique lui est refusé ; il est mélangé aux droits communs.

A Gaillon, il sera ainsi facile aux autorités françaises d'avoir Semard, un prisonnier d'importance, sous la main, comme otage à désigner aux Allemands dans leur politique de répression forcenée.

1941 est une année où les actes de résistance se développent, ce que Pétain appelle dans un discours radiodiffusé, un « *vent mauvais* ». Les Allemands fusillent partout, à tour de bras, pour tenter d'enrayer un mouvement d'opposition, de résistance, qui prend de l'importance. C'est particulièrement le cas dans les chemins de fer dont ils ont tant besoin pour leurs transports de déménagement pour l'Allemagne.

Voilà qui explique que s'il faut faire des exemples, P. Semard, leader connu, respecté dans la corporation est un otage de choix, pour tenter d'assommer les cheminots et les amener à la soumission.

La suite oblige à dire que ces actes de représailles ont eu un effet contraire au but recherché.

Le 6 mars 1942, Semard est extrait du camp de Gaillon et dirigé sur la prison d'Evreux. Sans véritables explications. Quand il voit qu'il est livré aux nazis, il comprend.

Il est fusillé le 7 mars, lendemain de son transfert à la prison d'Evreux.

Certes, il l'a été par les nazis, à leur demande, et en tant qu'otage ; mais il a d'abord été livré par les autorités françaises de Vichy, complices du crime.

**Jany Moineau**

### *Ma chère petite femme*

*(...) Le temps froid persiste, toute la vallée de la Seine est recouverte d'un épais manteau de neige et ce spectacle me rappelle notre séjour dans le joli coin des Frasserands, face aux grands glaciers. Que de changements dans notre vie et que de misères depuis ces courts moments de bonheur.*

*(...) J'avais demandé à M. le préfet le rétablissement de mes visites mais voici qu'elles sont à nouveau supprimées pour tous, sans que nous en connaissions les raisons. Cette mesure va sans doute retarder une décision pour ce qui me concerne.*

**Lettre à You, son épouse, datée du 27 février 1942, soit 8 jours avant son assassinat !**

## Une personnalité singulière

### Une grande ouverture d'esprit et une inlassable curiosité intellectuelle

Tout au long de sa vie militante et dans l'exercice de ses responsabilités, Pierre Semard se caractérise par une indépendance d'esprit qui lui donne une place originale dans le mouvement ouvrier français.

A l'époque de la guerre de 1914, il adhère et milite à la fois à la CGT et au Parti Socialiste au moment où les syndicalistes sont systématiquement méfiants vis-à-vis de la politique.

Durant toute sa vie, Pierre Semard a été un « boulimique » de la lecture. Compte-tenu de ses responsabilités de haut niveau, il a parfois exprimé le regret de manquer de temps pour se cultiver davantage. Dans ses années de formation, il dévore les ouvrages encyclopédistes du 18<sup>e</sup> siècle et des socialistes français du 19<sup>e</sup>. A partir des années 20, il lit et approfondit les œuvres de Karl Marx et de Lénine. Parallèlement à cette culture militante, il apprécie la compagnie des grands auteurs français du 19<sup>e</sup>.

Incarcé à partir du 20 octobre 1939, Pierre Semard trouve dans la lecture une forme d'évasion pour compenser l'enfermement. Il est parfois limité par les insuffisances de la bibliothèque de la prison. Ses lectures sont, la plupart du temps, accompagnées d'une prise de notes et d'une rédaction des réflexions que les œuvres lui inspirent. Elles sont d'une extraordinaire variété. On peut citer « Dialogues des morts anciens et modernes » et « Télémaque » de Fénelon, « L'Histoire de la Renaissance et de la réforme » de Renaudet, les « Pensées » de Pascal, « Le Prince » de Machiavel, « L'Eloge de la folie » d'Erasmus, « Le Candide » de Voltaire, « Le Discours sur les inégalités » de Rousseau. Il a, à cette époque, passé le stade de l'éducation politique et préfère se consacrer aux grands classiques de la littérature universelle.



Pierre Semard en mars 1933.  
Archives familiales.

### Une originale richesse d'écriture

Durant la longue période de ses responsabilités militantes, Pierre Semard a beaucoup écrit : des centaines d'articles destinés à la presse syndicale, des brochures parmi lesquelles « La Guerre du Rif » et une « histoire de la Fédération des cheminots », des rapports présentés devant les instances syndicales. Dans tous les cas, les textes sont rédigés avec le double souci de la clarté et de la précision.

A partir de son incarcération en septembre 1939, ses travaux d'écriture prennent une tout autre dimension. Destinés dans un premier temps à meubler sa solitude, ils montrent souvent une volonté de transmission aux générations suivantes. Les écrits de cette période sont d'une extrême variété.

#### Par exemple sur Victor Hugo :

*« Ses écrits flétrissent impitoyablement l'Empire. Il repousse une amnistie qui lui aurait permis de rentrer en France, ne voulant rien accepter d'un gouvernement qu'il méprisait. Dans son œuvre magistrale « Les châtiments » il attaque avec un mordant extraordinaire Napoléon III, surnommé « Napoléon le petit ».*

*Les œuvres qu'il réalisa dans cette période, montrent la misère du peuple et tout ce qu'il y a de bon et de compatissant en lui. Dans son poignant poème « Les pauvres gens » il montre le malheureux qui vient au secours de plus malheureux que lui encore. Dans son beau poème « Lueur au couchant » il dépeint la force sereine et pacifique du peuple au milieu duquel il se plaisait à rêver. Enfin, son puissant roman « Les misérables » est une œuvre imprégnée de réalisme où il expose le vice et la vertu, montrant comment la misère conduit à la méchanceté et au crime, mais aussi comment la bonté et la générosité du cœur rachète l'individu des fautes qu'il peut commettre. C'est une exaltation de l'esprit de justice et de solidarité, en un mot de la morale humaine. Les deux personnages inoubliables, Gavroche et Jean Valjean, soulignent avec éloquence tout le prix qu'il faut attacher à la liberté et comment elle inspire les actes de ceux qui possèdent un esprit libre. »*

*Notes écrites en prison intitulée « Victor Hugo, poète et homme politique »*

Dans la continuité des textes antérieurs, la suite de « L'Histoire de la Fédération des cheminots » couvre les années 1934-1939. Elle décrit le mouvement d'unité qui conduit au Front Populaire, la réunification syndicale, les acquis sociaux de 1936, puis, dans un second temps la

pause, le refus, la revanche du patronat et la montée des fascismes. Solidement documenté, concis dans la forme, ce texte est destiné à l'éducation militante.

Le texte « Les Jours sombres » présente une description de la vie des prisonniers politiques, dénonce les conditions de détention et le fonctionnement de la justice, et conclut sur la nécessité d'une réforme du régime pénitentiaire. C'est un témoignage qui s'adresse à l'ensemble de l'opinion publique.

« Les Contes bourguignons », rédigés entre juin et décembre 1940, révèlent chez Pierre Semard une véritable vocation littéraire. La description des communautés villageoises de la vallée de l'Yonne rattache ses écrits à une forme de littérature régionaliste. Le vocabulaire employé, les formes de sociabilité décrites, le folklore paysan appartiennent à un passé révolu. Mais les contes relèvent aussi d'une littérature politique par la description des crises et des mutations de cette société. Ces écrits envoient donc un double message patrimonial et militant.

En conclusion, citons Christiane Roulet : « *Pierre Semard témoigne de ce que la lecture, l'apprentissage du savoir sont nécessaires aux militants pour comprendre et agir sur le monde qui les entoure. On a pu mesurer que telle a toujours été son approche dans ses lectures comme dans ses écrits.* »

*Ce texte a été rédigé à partir de trois communications du Colloque Pierre Semard de 2007 organisé conjointement par l'lhs cheminots et l'université de Dijon : l'introduction de Serge Wolikow, « Une Bourgogne singulière, autour des contes bourguignons » de Vincent Chambarlhac et « Ecrits de Pierre Semard : les carnets de prison : 1939-1942 » de Christiane Roulet.*

## Quelques aspects des activités culturelles promues par la Fédération CGT des cheminots au temps de Pierre Semard

« *Le 150<sup>e</sup> anniversaire sera fêté par tout le peuple travailleur [...] Nous continuerons la besogne révolutionnaire de nos aïeux, de ceux de 1789 et 1793, de ceux de 1830 et 1848, de ceux de la Commune de 1871, que les réacteurs de Versailles assassinèrent par milliers, nous continuerons à aller irrésistiblement de l'avant, pour réaliser la grande œuvre d'émancipation humaine que sera la disparition de l'exploitation de l'homme par l'homme, par la suppression du capitalisme [...]. Pierre Semard dans La Tribune des cheminots, n° 150 du 10 juillet 1939 (extrait).*

Passionné aussi d'histoire, aucune activité humaine ne laisse Pierre Semard indifférent. On pourrait lui appliquer la définition donnée, en 1912, à Gustave Charpentier, le fondateur de la première fédération des musiciens en 1902 : « **si généreux et si librement ouvert** ».

Le monde ouvrier s'est doté de deux outils : les bourses du

travail, fédérées depuis 1892, ont de hautes ambitions : créer des esprits libres, des caractères indépendants ; puis arrivent les universités populaires en 1899.

« *C'est sur le terrain de la culture, des activités sociales et de la solidarité que le mouvement ouvrier va s'organiser et se structurer syndicalement, contestant ainsi ce terrain au patronat qui en faisait sa chasse gardée depuis la révolution industrielle* » remarque J-M. Leterrier dans « Culture, loisir et travail : L'encre et la sueur ». C'est dans cet environnement culturel neuf que se déroule la jeunesse de Pierre Semard. C'est un homme de son temps et il va savoir en profiter en devenant un homme affamé de culture.

Les deux CGT, issues de la scission se préoccupent, certes, de la question culturelle et se saisissent du CCEO (Centre Confédéral d'Education Ouvrière) créé en 1931. Le développement des syndicats à bases multiples de la CGT-U, à partir de 1927, soutient l'activité sportive aux côtés de la FST (Fédération sportive du travail) puis la FSGT (Fédération Sportive Gymnique du Travail). La CGT-U soutient les universités ouvrières fondées par le Parti communiste en 1932 mais nous allons nous intéresser essentiellement à la CGT-U puisque c'est la cause défendue par Pierre Semard.

En 1932, dans son autobiographie conservée au Centre Russe de Conservation et d'Etudes des Documents en Histoire Contemporaine (CRCEDHC, Moscou), il déclare avoir lu les œuvres de Lénine et de Marx ainsi que celles des écrivains socialistes. Même en prison, on ne peut éteindre sa soif de lecture et son besoin d'écrire. Il déclare avoir aussi écrit quelques plaquettes consacrées au mouvement syndical ainsi qu'un petit livre sur la guerre du Rif (Maroc) paru en 1925. Plus tard, il consacre un document plus conséquent à « L'Histoire de la Fédération des cheminots » publiée en 1934. Il faut ajouter deux œuvres romanesques : « Bamba », manuscrit destiné à sa petite fille et « Les contes bourguignons » publiés pour la première fois avec le concours de la Mairie de Ville-neuve-sur-Yonne et l'Institut d'Histoire Sociale CGT des cheminots en 2010.



Insigne de la Fédération nationale des cheminots à l'effigie de Pierre Semard en hommage aux camarades disparus pendant l'Occupation, 1946, © Katz. Source : IHS-CGT cheminots, 3 OBJ 2.

Son apport à l'écrit, dans sa situation de secrétaire de la Fédération des cheminots, est plus difficile à repérer, le travail d'écriture de la Tribune des cheminots étant très souvent collectif. Cependant, certains articles signés par Pierre Semard ont permis de noter qu'il se préoccupe toujours de la question culturelle et des loisirs dans la bataille pour l'application ou le retour aux 40 heures. Il en va de même avec la convention collective ou les congés payés qui permettent aux cheminots de prévoir un temps de loisir après le temps de travail.

Pierre Semard est de ces militants qui s'emparent des questions culturelles par goût : l'activité culturelle de la Fédération est intense dans les années 1920 et bouillonnante pendant le Front populaire.

Nous avons décidé de présenter seulement trois centres d'intérêt de la Fédération sous l'impulsion de Pierre Semard : la musique, les activités sportives et le cinéma.

À Valence, engagé syndicalement, politiquement, il est aussi président de l'Union chorale de Valence aussi appelée « Muse ». Cette association s'est donné pour but de populariser l'étude de la musique et de la perfectionner. Car Pierre Semard chante et chante bien. Les muses que l'on peut aussi appeler orphéons comportent chorales, harmonies, fanfares, cliques et les bigophones qui ont aussi leurs normes musicales. Les ensembles musicaux connaissent un grand développement jusqu'à la déclaration de la deuxième guerre mondiale.

Appelé à des responsabilités syndicales nationales, il arrive à Paris dans une fédération affiliée à la CGT. En matière culturelle, la Fédération a lancé des chantiers qui méritent d'être relevés : organiser le sport chez les cheminots, organiser la musique, développer les bibliothèques syndicales, développer les loisirs. La récente loi des 3 fois 8 heures permet au syndicalisme d'offrir d'autres alternatives aux ouvriers que le bistrot.

## La musique :

Tout de suite après la guerre, la nouvelle Fédération des cheminots, affiliée à la CGT, appelle à ce qu'une Muse « surgisse de chaque syndicat ». Il en existe d'ailleurs quelques-unes en province (Harmonie syndicale de Saintes, Union musicale de Busigny, Société bigophonique des cheminots de Soissons, Harmonie syndicale de Rennes).

Le syndicat de Paris-État-Rive-Droite possède aussi sa Muse. Le 15 janvier 1920, cette Muse est transformée en Muse fédérale. Elle doit permettre à la Fédération de célébrer certains anniversaires, d'agrémenter ses manifestations syndicales et, tout particulièrement, les fêtes de l'orphelinat d'Avernes. La Muse fédérale se développe bien pendant deux ans : elle comporte, en janvier 1922, une harmonie, une chorale, une section soliste et une section théâtre. Elle entreprend même d'éditer une chanson écrite par le camarade Descloux intitulée « Lève-toi cheminot » qui sera vendue au siège, rue Gravel à Levallois-Perret.

C'est la période où Pierre Semard arrive à Paris. La loi sur les 3 x 8 heures vient d'être votée après le 1<sup>er</sup> mai 1919. Mais le patronat ne désarme pas. Aussi Pierre Semard, dans sa nouvelle responsabilité de secrétaire fédéral, écrit dans la Tribune du 1<sup>er</sup> avril 1922 : « *Les huit heures en péril [...] Demandez le maintien des 3 x 8 qui semblent le bien-être : Huit heures de repos, 8 heures de travail 8 heures de loisirs* ». Les loisirs, c'est une notion très nouvelle pour les ouvriers et cela s'apprend. Aussi la Fédération ne manque pas de conseils pédagogiques pour utiliser ce temps libéré.

La Muse fédérale est sollicitée par les deux organisations syndicales issues de la scission. D'ailleurs, quand la Muse fête ses 10 ans en 1929, elle le fait sous le patronage des deux fédérations. Elle est très sollicitée par l'Orphelinat d'Avernes, par l'Union sportive fédérale. Puis aux alentours des années 1930, elle n'est plus sollicitée. Les programmes musicaux sont alors confiés à l'Harmonie de Villeneuve-St-Georges qui a été créée par le syndicat des cheminots de Villeneuve-St-Georges.

Les initiatives locales sont aussi honorées : en 1937, le syndicat d'Hellemmes n'oublie pas d'inviter Pierre Semard à l'inauguration de son harmonie et c'est en musique qu'il est accueilli à son arrivée.

## Les activités physiques et sportives :

Pierre Semard, c'est aussi un sportif qui aime le vélo, la natation et la montagne.



Pierre Semard à la neige au chalet des Frasserands à Montroc en mars 1939. A droite, sa femme Juliette. Archives familiales

Le sport, initié dès 1919, va continuer à se développer grâce aux encouragements de la Fédération Unitaire. Quatre challenges (athlétisme) se déroulent entre 1919 et 1922, soutenu, essentiellement, par la fédération CGTU. Une première organisation du sport fédéral est mise en place et permet, malgré la grève de 1920 qui clairseme les rangs, à la Fédération Unitaire de maintenir, bon an mal an, son intérêt pour le sport. Certains clubs syndicaux tiennent bon.

Le Front populaire (avec la réunification, les 40 heures et les 21 jours de congés payés) redonne du tonus à la Fédération qui reprend les choses en main : une Union Spor-

tive Fédérale est remise en place avec des responsables, une place dans la Tribune permettant de faire connaître les initiatives de cette Union et des syndicats. Les résultats sont là : plus de 70 clubs syndicaux affiliés à la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail). De nombreuses initiatives voient le jour : un Grand prix cycliste est créé (on se rappellera le goût de Pierre Semard pour le vélo.). De nombreux challenges sont présidés par la Fédération

En 1937, Pierre Semard écrit dans la Tribune du 2 avril : « *il faut prendre les mesures nécessaires pour intéresser et attacher le syndiqué à la vie syndicale. [...] la moitié de nos syndicats sont nouveaux. Faire que le syndiqué trouve dans sa syndicalisation tout ce qui répond à ses besoins. Depuis les 40 heures, il s'agit d'associer la famille entière du cheminot à la vie syndicale en organisant des clubs, des bibliothèques, des voyages...* ».

Pierre Semard suit de près la question sportive : il préside la fête nautique, rue de la Jonquière, Paris 17<sup>e</sup>, assiste à diverses coupes fédérales. Il participe, en apportant « le soutien de la Fédération », à l'assemblée générale de l'Union sportive qui n'oublie jamais de rappeler l'intérêt de la Fédération pour ses initiatives dont le Grand Prix cycliste qui est organisé à Avernès jusqu'en 1939. Une belle maxime est publiée, dans la Tribune, au printemps de 1938 : « *Jeune sportif, n'oublie jamais que, seule, l'organisation syndicale peut défendre efficacement les loisirs dont tu jouis* ».

Le 4<sup>e</sup> Grand prix cycliste du 4 juillet 1938 est remarquable par la présence de très nombreux secrétaires fédéraux, de membres du gouvernement. Manifestation soulignée, en outre, par la solidarité : l'Orphelinat et la Fédération ont uni leurs efforts pour accueillir vingt enfants Espagnols.

A partir de l'automne 1937, quand le grand patronat attaque, avec virulence, les lois sociales, les 40 heures, Pierre Semard écrit le 8 novembre 1937 : « *Toutes les campagnes contre les lois sociales, notamment, contre la semaine de 40 heures n'ont au fond, pour but que de masquer les véritables responsabilités d'une part, et d'essayer, d'autre part, de créer l'ambiance qui permettrait d'annihiler les conquêtes sociales de la classe ouvrière et de refuser aux travailleurs des conditions de vie meilleures* ».

## Le cinéma

Le cinéma n'est pas une nouvelle préoccupation pour le syndicalisme.

Yves-Marie Bidamant, ancien cheminot d'Achères est pour beaucoup dans la réalisation d'un « court métrage » produit par « Le Cinéma du peuple » sur la vie à l'Orphelinat avant la Première guerre mondiale.

C'est dans la période du Front populaire que la Fédération s'empare de cette question suivie de près par le Bureau Fédéral.

La Confédération a décidé de faire du cinéma un outil de propagande. Aussi trois Fédérations dont celle des che-

minots s'engagent dans la commande de films auprès de réalisateurs. « Sur les routes d'acier » est le premier investissement de la Fédération dans cette activité artistique souvent décriée dans les milieux syndicaux. Aussi Pierre Semard écrit-il; en août 1937 : « *Qui blâmera notre Fédération d'avoir consenti, malgré ses lourdes tâches revendicatives, à s'atteler à une besogne de vulgarisation artistique?* » Le beau travail de Boris Peskine, le réalisateur, les dessins de Griffoul, la musique de Germaine Tailleferre montrent la vie des cheminots, la modernité d'une grande entreprise de transport et la place de la CGT dans cette entreprise. Par la suite, le fait d'avoir coupé la partie syndicale a totalement modifié le message du film. Le film est présenté au congrès fédéral de 1938.

Un autre film a marqué la mémoire des cheminots. Jean Renoir a décidé de réaliser « La Bête humaine » et va travailler en étroite collaboration avec la Fédération (Elle désigne Marcel Reverdy, mécanicien de route du dépôt de Paris-Batignolles comme conseiller technique) et les cheminots de deux dépôts (Batignolles et Le Havre). Une copie du film a été offerte à la Fédération. Pierre Semard et Marcel Reverdy remettent un diplôme d'honneur et une burette à Jean Gabin le soir de la projection du film au théâtre de La Madeleine le 12 mars 1938 devant 800 cheminots de la région parisienne.

Jean-Pierre Bonnet - Madeleine Peytavin

*« La légende dit que Prométhée, l'ennemi des Dieux, fut puni par Jupiter pour avoir donné aux hommes « le feu du ciel, la flamme de la vie et les arts émancipateurs! »*

*Plus tard, le poète Eschyle, faisant parler le Titan révolté, alors que l'aigle divin lui déchire la poitrine, prononce : « Jupiter tombera du trône des cieux, le trident de Neptune sera brisé, les hommes trouveront un feu plus puissant que la foudre, les dieux mourront... »*

*La Grèce s'éveillait alors, il y a plus de dix siècles avant notre ère, à la civilisation. Elle commençait à rejeter les erreurs, les préjugés de la fatalité divine et allait ouvrir la voie à la recherche de la vérité scientifique et de la justice humaine.*

*(...) Les premiers principes démocratiques ont été expérimentés cinq siècles avant notre ère; les leçons des grands philosophes de la Grèce antique conviendraient parfaitement aux « maîtres » de notre temps !*

Extrait d'une note écrite à la prison de Bourges intitulée : « Observations » novembre 1940.

# Poème / Chanson :

*St Pierre Semard d'Allain Leprest et Gérard Pierron (extrait).*

« Y a des saints "paroles d'Évangile"  
Y a des saints qui prêtent leur prénom  
Pour baptiser le nom des villes  
Sous des auréoles en néon  
Mais y a des saints comme toi et moi  
Y a des saints qui croient pas en Dieu  
Qui ont mis en l'homme leur foi  
Je vais te parler de l'un d'eux...

C'était la guerre, la première guerre  
Encore la guerre, ce vieux train-train  
Qui fait naître des gosses hier - Pour les flinguer le lendemain...

Puis la guerre lâcha sa tenaille, - Entre les peupliers et l'eau,  
Comme son pied longeait le rail  
Il est devenu cheminot...

... De camarade en compagnon  
Ses mains à d'autres s'accrochèrent  
Comme on accroche des wagons - Ah, le joli chemin de frères !...

... Un jour de mil neuf cent trente-neuf  
La guerre a remis les pelletées doubles  
Ce fut l'œuf étouffé dans l'œuf  
Le lent fleuve que le sang trouble,  
Vint le matin des fusilleurs, - L'automne soufflait en rafales,  
Autant de balles, autant de fleurs,  
Et son cœur devint une étoile »  
Pierre Semard, le jour se lève  
Saint Pierre Semard,  
Pierre Semard le jour se lève  
Saint Pierre Semard,  
La nuit fait grève